

TRAVAUX

Cerisaie : le point
sur les travaux P. 2

ACTUALITÉS

Bientôt les Assises
du Sport P. 3

ASSOCIATION

Les 30 ans du Groupe
subaquatique P. 7

LOISIRS & CULTURE

Tout sur la nouvelle
saison culturelle P. 8

VILLIERS-LE-BEL **INFOS**

SEPTEMBRE 2017 - N°157

C'est la rentrée !



Une rentrée active à Villiers-le-Bel

Les vacances d'été sont désormais terminées, et chacun reprend le cours de ses activités.

Les animations d'été proposées par la Ville ont connu un franc succès, la base de loisirs installée au parc des sports a fait le plein, et nombreux sont celles et ceux qui ont profité du beau temps, des jours longs et de la qualité de nos espaces publics pour savourer de bons moments en plein air.

Malheureusement, certains ont abusé, causant des nuisances aux riverains, pour qui l'été fut parfois difficile. Je comprends leur exaspération. Nous devons en tirer les leçons et sans doute restreindre les accès à certains de nos parcs urbains, mais aussi être plus contraignants sur le respect des règles d'usage de nos espaces publics.

J'avais annoncé en début de mandat vouloir augmenter significativement les effectifs de notre police municipale. C'est chose faite. Grâce à de nouveaux recrutements, la police municipale compte désormais neuf agents. Ainsi, ses horaires de travail seront élargis en semaine et étendus au samedi, avec la possibilité de déployer deux patrouilles sur le terrain.

La rentrée scolaire s'est bien passée à Villiers-le-Bel. La nouvelle mesure gouvernementale créant des classes de CP à douze élèves s'est appliquée dans les écoles Jean Macé, Marie Curie, la Cerisaie, Langevin 1, J. Moulin, F. Buisson et É. Zola, ce qui représente 30 classes de douze élèves, et la mobilisation de quatorze nouvelles salles, disponibles dans nos écoles. Mais si le dispositif devait s'étendre encore, nous aurions de vrais problèmes de locaux.

Malgré tout, la réforme a des effets pervers. En effet dans nombre d'écoles, les effectifs de classes de CM1 et CM2 dépassent les 28 élèves. C'est trop, et l'Éducation nationale devra corriger ce qui ne peut être perçu que comme une injustice. La qualité de l'enseignement, c'est à tous les âges !

Durant cet automne sera lancée la concertation sur l'avenir de l'organisation du temps scolaire à Villiers-le-Bel. Elle associera les enseignants, les intervenants professionnels et associatifs des TAP (temps d'activités périscolaires) et bien sûr les enseignants. Il ne s'agit pas seulement de traiter la question du retour à la semaine de 4 jours, mais aussi de rediscuter ensemble de l'articulation entre les temps passés en classe et dans les activités périscolaires.

Plus proche de nous, cette rentrée 2017 est particulièrement active à Villiers-le-Bel. Après le forum des associations, quatre grandes manifestations associatives auront lieu samedi 16 septembre. Le 23 septembre auront lieu les Assises du sport, qui marqueront un nouvel élan pour la politique sportive à Villiers-le-Bel. Je vous invite à y participer nombreux.

Bonne rentrée à toutes et tous !



Jean-Louis Marsac,
Maire de Villiers-le-Bel

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Géothermie : les travaux de forage débutent

D'ici quelques jours, les travaux de forage du nouveau puits géothermique débuteront, rue de Goussainville. Ils devraient durer jusqu'à la fin de l'année.

C'est une machine monumentale. Depuis quelques jours, une noria de 70 camions l'apporte, pièce par pièce. Si elle se présente pour le moment comme un gigantesque jeu de construction, la future foreuse du site géothermique de Villiers-le-Bel devrait entrer en action d'ici deux semaines et creuser un nouveau puits. L'usine géothermique chauffe 10 000 logements beauvillois et gonesse, pour un prix très compétitif. L'usine prélève, à 1 800 mètres de profondeur, de l'eau dite "géothermale", chaude. Celle-ci sert à alimenter le réseau de chauffage. Mais, depuis 2015, le débit de prélèvement s'affaiblit (lire le Villiers-le-Bel Infos de juin). Il faut donc creuser un nouveau puits. Les travaux, ordonnés par le Syndicat intercommunal pour la géothermie à Villiers-le-Bel/Gonesse, sont financés entièrement par Coriance, la société exploitante.



Un chantier à visiter

C'est là que la foreuse électrique entre en action. Les travaux, qui démarreront le 2 octobre, auront lieu 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Pour ne pas déranger les riverains, des murs anti-bruit seront construits. Des mesures acoustiques seront effectuées régulièrement. Les travaux les plus bruyants se tiendront la journée. Parallèlement, les écoliers de Villiers-le-Bel et de Gonesse

pourront découvrir le chantier, guidés par deux agents de Coriance. Du 20 octobre au 6 novembre, pendant les vacances scolaires, des visites seront organisées pour les habitants, sur inscription. Mi-novembre, les travaux de forage terminés, la foreuse sera démontée en deux semaines. Après un racordement en surface, le nouveau puits sera mis en service, vraisemblablement au début 2018.

RÉNOVATION URBAINE

Bleuets et Acacias : les travaux continuent

Les travaux de rénovation des Bleuets et des Acacias, démarrés avant l'été, se poursuivent. Si les Acacias sont presque terminés, le gros œuvre des Bleuets ne fait que commencer.

Dans le cadre d'un plan de sauvegarde, les deux copropriétés de la Cerisaie, la barre des Bleuets et la résidence des Acacias sont en travaux depuis le début de l'été. Des travaux menés par le cabinet d'études Soliha, financés par l'Agence nationale de l'habitat, l'Agence nationale de rénovation urbaine, la Région, le Département et Aéroports de Paris, en partenariat avec la Ville. Le coût : 6,9 millions d'euros pour les Bleuets et 837 000 euros pour les Acacias. Des travaux



Les Bleuets vont encore connaître plusieurs mois de travaux avant leur réhabilitation complète, à l'été 2018.

de rénovation, ravalement de façade, mais aussi résidentialisation, remplacement des huisseries, pose de VMC, etc. qui vont totalement transformer le quartier. Outre des espaces extérieurs plus esthétiques, ils permettront de mettre les deux résidences, assez anciennes, aux normes environnementales, fixées par l'Agenda 21.

Pour la résidence des Acacias, les travaux ont bien avancé, 95% du gros œuvre est fini, les échafaudages ont été retirés il y a quelques semaines. Ne demeurent que les travaux de résidentialisation qui devraient s'achever d'ici la fin de l'année. Bien plus importants, les travaux des Bleuets ont pris un peu de retard. Une partie des parkings (ceux situés côté box) vient d'être rénovée. Les travaux de résidentialisation proprement dits, qui permettront de fermer l'arrière du bâtiment, se dérouleront l'année prochaine, durant l'été. Place, désormais, aux travaux en façade, jusqu'en 2018. Parallèlement, les parties communes sont également refaites (notamment les halls et les ascenseurs). Des travaux achevés pour le B9, en cours pour le B7. Le B5 sera rénové d'ici la fin de l'année, les B3 et B1 avant avril 2018. Le chantier se poursuivra jusqu'à l'été 2018. Il s'inscrit dans la démarche de labellisation éco-quartier.

Assises du Sport : rendez-vous le 23 septembre

Cela fait un an que la Ville organise une grande consultation populaire sur la question du sport. Pratique(s) sportive(s), équipement, loisir ou haut-niveau... En vue : les Assises du sport, qui se tiendront le 23 septembre, à l'espace Marcel-Pagnol.

À Villiers-le-Bel, votre avis compte. Depuis plusieurs mois, c'est le Sport qui est au cœur d'une grande concertation menée par le service des sports et le cabinet d'études Olbia. Plusieurs centaines de Beauvillésois et d'associations ont répondu à un questionnaire. Suite à leurs réponses, une journée de réflexion est organisée le samedi 23 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30, à l'espace Marcel-Pagnol. « Ces Assises vont permettre de donner un nouvel élan au sport beauvillésois, dans la concertation », se réjouit Daniel Auguste, adjoint au maire en charge de ce dossier. Car les habitants sont sportifs : 72 % d'entre eux pratiquent au moins une fois par semaine. Ils voient dans cette concertation trois objectifs : assurer à tous un accès aux activités sportives, quel que soit le niveau de revenu (61 %), faire du sport un outil d'éducation et de citoyenneté des jeunes (50 %) et développer les activités autour du sport santé et du sport handicap (46 %). Les associations souhaitent, elles, développer de nouvelles activités (50 %) et améliorer les performances de leurs sportifs (58%).



« On a un très fort potentiel »

« Tout l'équilibre va être de cumuler à la fois la compétition pratiquée par les associations et le sport loisirs plébiscité par les habitants. Le but de ces Assises sera de trouver un juste milieu. Mais l'engouement des habitants et des associations est un moteur qui devrait nous permettre de réussir », se réjouit Daniel Auguste. Les Assises du 23 septembre se tiendront donc sous forme de tables rondes : « Développer une offre sportive vers de nouveaux publics » (de 10 h 15 à 11 h 30), « Comment mieux soutenir les acteurs du sport à Villiers-le-Bel ? » (de 11 h 30 à 12 h 30) ou encore « Une politique sportive pour promouvoir la citoyenneté ? »



(de 14 h à 15 h 45). « Le sport peut changer l'image de Villiers-le-Bel, conclut Daniel Auguste. Nous avons de la chance, notre ville est jeune et nous avons des clubs sportifs extraordinaires. On a un très fort potentiel. À nous de l'exploiter ! »

EN BREF

PLU : participez à l'enquête publique

Le Plan local d'urbanisme (PLU), arrêté lors du dernier conseil municipal de mai, est soumis à enquête publique. Du 4 octobre au 8 novembre, tous les Beauvillésois peuvent faire part de leurs remarques et de leurs propositions de modifications sur tous les documents du PLU (des documents consultables sur le site Internet de la ville, rubrique "Votre Ville"). Pour ce faire, rendez-vous en mairie, pour les permanences du commissaire enquêteur : le samedi 7 octobre, de 9 h à 12 h, les vendredis 13 et 20 octobre, de 14 h à 17 h, et le mercredi 8 novembre, de 14 h à 17 h. Une urne est également installée dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos observations, en les adressant au commissaire enquêteur.

Permis de conduire : du nouveau dans vos démarches

Depuis avril, la quasi-totalité des démarches liées au permis de conduire ou à l'immatriculation d'un véhicule doit être réalisée par Internet, sur le site de l'Agence nationale des Titres sécurisés (permis-deconduire.ants.gouv.fr). À l'exception notable des demandes d'échange de permis étrangers, pour lesquelles il faudra se rendre en préfecture ou sous-préfecture, les démarches sont à effectuer en ligne (pour les permis de conduire) ou par voie postale (pour la carte grise, auprès de la sous-préfecture de Sarcelles, bureau des usagers de la route, 1 boulevard François-Mitterrand, 95 200 Sarcelles). Ceux qui ont des difficultés avec Internet peuvent bénéficier d'un accompagnement numérique, avec des médiateurs, en sous-préfecture (Argenteuil ou Sarcelles) ou en préfecture (Cergy), tous les jours, de 9 h à 16 h.

SANTÉ

Une plateforme dédiée aux seniors pour 2020

En 2020, ouvrira à Villiers-le-Bel une plateforme multi-services, destinée aux personnes âgées et gérée par l'association Arpavie. Elle comprendra entre autres un Ehpad, destiné à remplacer celui de l'hôpital Adelaïde-Hautval, qui fermera à ce moment-là.

La plateforme a pour objectif de proposer :

1 - Un EHPAD (maison de retraite médicalisée) proposant :

- 20 places d'accueil de jour permettant d'accueillir toute la journée des personnes âgées en perte d'autonomie ayant besoin d'activités spécifiques pour maintenir leurs capacités en vue de faciliter leur quotidien à domicile,
- 20 places d'hébergement temporaire afin de proposer des séjours d'hébergement à temps complet (jour + nuit) sur une durée limitée à 3 mois, pour proposer un temps de répit aux familles, ou permettre une transition vers le domicile après une sortie d'hospitalisation,
- 110 places d'hébergement complet médicalisé pour toute personne âgée en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile, avec un accompagnement spécifique pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

2 - Une plateforme d'accompagnement et de répit pour accompagner les aidants familiaux proposant une information et des services aux aidants sur l'offre d'accompagnement pour leur proche malade, un soutien psychologique individuel et/ou des groupes de parole, etc.

3 - Des interventions à domicile, grâce à l'intervention de professionnels du service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad - 50 places) pour les

personnes âgées de + 60 ans vivant chez elles,

- Qui proposeront des soins et des aides à la toilette notamment – les professionnels intervenant seront des infirmiers et des aides-soignants,
- Mais aussi des aides à la vie quotidienne (portage de repas, aide-ménagère...).

La nouvelle destinée de Boréal

Au sein de l'hôpital Adelaïde-Hautval, le bâtiment Boréal, désormais inoccupé, connaîtra d'ici quelques jours une nouvelle destinée. Le rez-de-chaussée sera mis gratuitement à disposition d'associations locales pour le développement de leurs activités. M. le Préfet du Val d'Oise a décidé de mobiliser le 1er et le 2e étage du bâtiment afin d'y créer :

- un centre d'hébergement d'urgence pour 90 demandeurs d'asile.
- une structure d'accueil pour femmes seules en détresse, enceintes ou avec des bébés, pour 90 personnes, enfants inclus.

La gestion de ces deux structures a été confiée par l'État à l'association « France Horizon ». Les services et équipements municipaux ne seront donc pas mobilisés. Une réunion publique d'information sur ce projet aura lieu en présence de M. le Préfet du Val d'Oise lundi 25 septembre à 19h00, Maison Jacques Brel, 44 av. P. Sémard.

"Nous maintenons les rythmes scolaires actuels"

Les 4 445 enfants de Villiers-le-Bel vont faire leur rentrée dans les 22 écoles maternelles et élémentaires de la ville. Pour eux, la municipalité veut maintenir les rythmes scolaires et les TAP. Le maire, Jean-Louis Marsac, a décidé l'organisation d'une grande concertation, avec tous les acteurs du dossier, à partir du mois d'octobre.



Villiers-le-Bel Infos : Plusieurs villes ont choisi de revenir à la semaine de quatre jours, abandonnant ainsi les Temps d'activités périscolaires. Ce n'est pas le cas de Villiers-le-Bel. Pourquoi ?

Jean-Louis Marsac : Nous avons choisi de reconduire les TAP, compte tenu des délais à notre disposition. On ne modifie pas un dispositif de cette nature et de cette ampleur en trois mois à peine. D'autant que nous croyons profondément à cet aménagement du temps scolaire. Et que nous avons des engagements auprès de nos partenaires, les associations ou nos salariés. On ne pouvait pas les mettre au chômage, du jour au lendemain, en juillet. Voilà pourquoi nous avons décidé de maintenir les rythmes scolaires actuels. Ce qui nous laissera le temps de la réflexion : en octobre prochain, nous lancerons d'ailleurs une grande concertation, auprès des parents, des enseignants, des in-

tervenants,... pour savoir ce que nous ferons à la rentrée 2018.

VLB Infos : L'effort financier de la Ville pour les TAP sera-t-il maintenu ?

J.-L. M. : À l'identique ! Contrairement à ce qui s'est dit, le dispositif sera toujours financé cette année par l'État. Cela représente une subvention de 90 euros par enfant. Comme nous avons décidé de ne pas faire payer les TAP aux parents, un choix que nous assumons et revendiquons, la Ville verse 450 000 euros supplémentaires pour financer le dispositif. Mais si l'État arrête son aide, les TAP seront effectivement remis en question.

VLB Infos : Cette rentrée est marquée par la décision du gouvernement de créer des CP à douze élèves dans les écoles du réseau REP+. Ce sera le cas pour sept écoles de Villiers.

J.-L. M. : Cela représente quinze classes

dédoublées ! Mais je trouve que c'est une bonne réforme et nous allons tout faire pour accompagner sa mise en place. Nous avons trouvé les locaux, meublé les classes... Pour des territoires comme le nôtre, ces CP à douze sont une bonne chose, notamment pour l'apprentissage des savoirs de base. Nous avons donc fait tout notre possible pour que la rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions. Par exemple, l'ouverture d'une classe supplémentaire à Paul-Langevin nous a poussés à construire une extension pour l'école Jean-Jacques-Rousseau : désormais, tous les enfants de la maternelle sont regroupés au même endroit, alors qu'auparavant une classe de maternelle était "hébergée" à Paul-Langevin. Nous en avons profité pour refaire la cour de l'école Jean-Jacques-Rousseau. Partout ailleurs, nous avons pu faire face aux ouvertures de classe sans trop de difficultés. Le signe d'une rentrée scolaire sereine !

Rythmes scolaires : le Maire va lancer une concertation

Villiers-le-Bel a décidé de maintenir les rythmes scolaires inchangés cette année : Temps d'activités périscolaires et matinée travaillée le mercredi seront donc toujours la règle. Une concertation est prévue, avec les acteurs du dossier, à partir du mois d'octobre.

Quatre jours ou quatre jours et demi ? La question des rythmes scolaires a agité les grandes vacances. Pour éviter de faire une réforme dans la précipitation, c'est cette dernière solution qu'a adopté le conseil municipal. Le 4 septembre, les petits Beauvillésois retrouveront donc leur école... mais aussi leurs TAP, trois heures semaine.

Pour les maternelles, rien ne change. Les petits bénéficieront des TAP tous les jours, de 15 h 45 à 16 h 30, sauf le mercredi. Pour les élémentaires, les TAP fonctionneront toujours sur le rythme lundi-jeudi ou

mardi-vendredi, en finissant soit soit à 16 h 30, soit à 15 h. Et bien entendu . pour tout le monde, la matinée du mercredi restera travaillée.

Une grande concertation sur les rythmes scolaires

Les TAP évolueront très peu dans leur fonctionnement. Activités sportives ou artistiques, éveil ou citoyenneté... Près de 654 ateliers sont proposés aux enfants beauvillésois chaque semaine. Comme l'année dernière, les enfants feront leur choix, en début d'année. Pour accompagner les enfants et les pa-

rents, la Ville réédite cette année le livret périscolaire. Ce livret permet de trouver toutes les informations relatives aux ateliers, mais aussi de communiquer avec l'équipe pédagogique. Une grande concertation sera lancée à partir d'octobre, auprès de tous les acteurs concernés, pour savoir quel rythme adopter . Tous les acteurs du dossier, parents, enseignants, intervenants..., seront consultés durant l'année. En fonction des résultats, la Ville décidera soit de maintenir le rythme actuel, soit de revenir à la semaine de 4 jours. Réponse en septembre 2018...

EN CHIFFRES



Écoles : **22**
Enfants : **4 445**



Ateliers par semaine en maternelle : **334**
Ateliers par semaine en élémentaire : **320**



Ateliers par jours : **150 À 175**
Intervenants ou responsables de proximité mobilisés : **220**



Associations : **17**



Nombre moyen d'enfants par atelier
2016-2017 :
- en élémentaire : **13,3**
- en maternelle : **10,7**



Nombre moyen d'enfants concernés
en 2016-2017 : **3 750**
Taux de fréquentation moyen en
2016-2017 :
- en élémentaire : **80 %**
- en maternelle : **55 %**

ÉDUCATION

CP : 12 élèves à l'appel



La mesure a été annoncée en mai par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer : dans les zones prioritaires, les classes de CP auront un effectif maximum de 12 élèves. À Villiers-le-Bel, sept écoles sont concernées, soit 360 enfants.

En Réseau éducatif prioritaire renforcé (REP +), les effectifs des classes de CP doivent désormais être limités à 12 élèves maximum. À Villiers-le-Bel, sept écoles sont concernées : Marie-Curie, la Cerisaie, Jean-Macé, Paul-Langevin 1, Émile-Zola, Ferdinand-Buisson et Jean-Moulin. Cela représente 30 classes de CP à 12 élèves, soit 360 enfants !

La Ville s'est bien entendu associée à cette réforme, « *qui va dans le bon sens* », indique le maire (lire inter-

view en page précédente). La Ville a fait en sorte de libérer des locaux, dans toutes les écoles concernées. Elle a également acheté du mobilier (14 000 euros). Le dispositif sera généralisé l'année prochaine à l'ensemble des écoles, mais aussi, peut-être aux CE1. L'organisation sera donc plus complexe, puisqu'il faudra trouver des salles supplémentaires pour ces dizaines de classes en plus. La Ville reste vigilante vis-à-vis de la participation financière de l'État.

Lire et faire lire veut grandir

Régulièrement, ils sont une dizaine de bénévoles à se rendre dans les écoles maternelles et les crèches pour... lire des histoires aux enfants, grâce à l'association "Lire et faire lire".

« *Mamie ! C'est mamie Bernadette !* » Quand Bernadette Leduc arrive dans cette classe de l'école maternelle Henri-Wallon, elle est immédiatement reconnue. Normal : cette bénévole de "Lire et faire lire" vient souvent raconter des histoires à ses petits protégés, dans cette école, mais aussi dans une dizaine d'autres maternelles ou dans les crèches. Au menu du jour, des grands classiques ou des contes moins connus. L'histoire importe peu, pourvu qu'il y ait le plaisir de la lecture. Membre du Conseil des Sages, Bernadette n'a pas hésité une seconde à consacrer un peu de temps aux petits Beauvillinois. « *Pour moi, c'est de l'enrichissement personnel. Et pour eux, c'est l'occasion d'approcher les livres dans un autre cadre : ils sont très contents quand j'arrive* », sourit-elle. Et très affectueux : « *Regarde mamie, j'ai un bobo* ». Nhyia exhibe fièrement son pansement. Rose, elle, lui montre son nouveau collier. « *Dans une autre*



classe, j'ai un petit autiste. Il ne dit jamais rien. Et l'autre jour, après l'histoire, tout d'un coup, il nous a parlé. J'étais très émue », se rappelle Bernadette. Une émotion qu'elle aimerait partager. L'association recrute de nouveaux bénévoles. Alors, si vous êtes retraité ou préretraité, âgé de plus de 55 ans, et que vous souhaitez offrir un peu de votre temps, vous pouvez rejoindre ses rangs. Contactez Bernadette, au 07 50 91 73 76, pour plus de renseignements.

INITIATIVE

Transports : une aide pour les écoliers et les étudiants

La Communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France (CARPF) a mis en place un système de prise en charge d'une partie du montant de la carte Imagin'R ou de l'abonnement aux lignes de bus régulières pour les collégiens, lycéens, étudiants et apprentis. Avec cette aide, le reste à charge va de 179 euros, pour un lycéen non boursier, à 25 euros, pour un collégien boursier de catégorie 2. Pour les étudiants, la CARPF prend en charge la moitié du coût de la carte Imagin'R, soit 171 euros. Les demandeurs doivent remplir un dossier à retirer auprès de Kéolis, à la gare ou en mairie. Ce dossier devra impérativement être déposé à l'accueil de la mairie (sinon, vous ne pourrez pas en bénéficier), qui le transmettra à Kéolis pour instruction. Les dossiers devront être validés avant le 31 décembre. Plus de renseignements auprès de Kéolis au 01 60 03 63 59.

ÉQUIPEMENT

Le mobilier scolaire prend un coup de jeune

À la rentrée, il n'y aura pas que les cartables et les trousseaux qui seront neufs dans les salles de classe. En effet, la Ville a investi plus de 260 000 euros dans du mobilier neuf. Pour ne pas faire d'envieux, ce sont les écoles les plus anciennes et les moins bien équipées qui en ont bénéficié. Les mobiliers scolaires, tables, chaises, mais aussi armoires ou tableaux, ont donc été changés, en grande partie ou en totalité, dans le groupe scolaire Ferdinand-Buisson, dans les écoles maternelle

et élémentaire Paul-Langevin 1 et 2 et dans l'école maternelle Jean-Jacques-Rousseau.

Une deuxième opération de remplacement partiel (soit sur une classe, soit en achat complémentaire en cas de casse) aura lieu dans les autres écoles durant les vacances d'automne. Quant au mobilier récupéré, tout ce qui était cassé ou en mauvais état a été recyclé, grâce à un éco-organisme. Les meubles en bon état ont été récupérés par des associations en juin dernier.



Le coup de neuf de la restauration scolaire

Depuis août, la restauration scolaire des Carreaux est en travaux. La partie "restauration", où mangeaient auparavant les enfants des écoles maternelle et élémentaire Jean-Jaurès, a été entièrement démolie, dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Jusqu'à la mi-septembre, la production des repas scolaires sera légèrement perturbée : la Ville a fait appel à un prestataire extérieur. À partir du lundi 18 septembre, la cuisine centrale reprendra son fonctionnement normal. En revanche, le quotidien des enfants mangeant à la cantine du

groupe scolaire Jean-Jaurès va être bouleversé. Une partie des enfants mangera désormais au foyer Raymond-Labry. La majorité ira déjeuner à la cantine de l'école Gérard-Philippe. Les élémentaires feront le trajet à pied, encadrés par des animateurs. Les maternelles s'y rendront en bus. Une centaine d'enfants est concernée, pour les élémentaires, une cinquantaine en maternelle. Les travaux de reconstruction du restaurant scolaire vont se poursuivre durant toute l'année scolaire.

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Majorité Municipale : Groupe socialiste et apparentés

La fin des emplois aidés signera-t-elle la mort de nos associations ?

Le Gouvernement a annoncé la suppression de 150 000 contrats aidés. Motif invoqué : ce dispositif n'aurait pas fait la preuve de son efficacité en terme d'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Cette logique, purement fondée sur la performance, passe sous silence deux points essentiels. D'abord, les contrats aidés sont des emplois pour ceux qui en bénéficient. Que vont devenir ces 170 000 hommes et femmes, sinon rejoindre les rangs des chômeurs ? Rien n'est prévu pour les accompagner !

Ensuite, et c'est le plus grave, ces 170 000 personnes travaillaient, pour l'essentiel, dans des services aux habitants, services qui vont de fait disparaître. Ainsi, à Villiers-le-bel, c'est près d'une dizaine d'associations importantes, travaillant dans les domaines de l'action sociale, du soutien éducatif, de la culture et du sport qui vont se voir privées de leur permanent. Les

conséquences seront douloureuses pour les dirigeants de ces associations qui sacrifient déjà beaucoup de leur vie personnelle pour faire vivre leur structure. Réussiront-ils à maintenir leur niveau d'activité ? Qui en pâtira ? Les Beauvillésois dans leur ensemble, qui profitent des actions des associations.

La suppression des emplois aidés n'est pas anecdotique. Elle aura de nombreuses conséquences dans votre vie de tous les jours. Et surtout, elle est symbolique de la nouvelle politique gouvernementale, qui au nom d'impératifs budgétaires, supprime les aides au lien social et au vivre ensemble, comme d'ores et déjà des subventions aux Communes et aux associations au titre de la politique de la Ville.

Djida TECHTACH,
Présidente du groupe
socialiste et apparentés

Groupe communiste et républicain

Avec les associations beauvillésoises.

A la veille de l'ouverture du Forum annuel des Associations qui se tiendra à la salle Marcel Pagnol le samedi 9 septembre, c'est avec une grande satisfaction que nous apprenons qu'une centaine d'associations s'y retrouveront. La vie associative est à la fois un élément fondateur et structurant de la vie démocratique locale et l'un de ses moteurs essentiels. La vigilance quant au maintien et à l'extension de son poids dans notre municipalité, où la participation aux scrutins électoraux bat des records de faiblesse, s'avère donc vitale.

Or, à ce jour, il est évident que pour nombre d'associations de notre ville, dont certaines ont eu à subir en début d'année des baisses de subventions tant de la Région que du Conseil Départemental, l'été n'a pas été porteur de bonnes nouvelles.

Fin juillet, le Parlement a abrogé la réserve parlementaire qui permettait aux députés de soutenir ponctuellement certaines des actions initiées par les associations. Ces derniers jours, le Gouvernement a engagé la suppression des contrats aidés en ramenant, dès cette année, leur nombre à 293 000 contre les 459 000 financés en 2016. Des emplois aidés dont nous avons certes toujours critiqué la précarité mais que beaucoup d'associations ont utilisé afin de maintenir un niveau de projet et d'activité mis à mal par la diminution du montant de leurs subventions

et/ou pour embaucher des personnes en difficulté d'insertion. Suppression immédiate donc de plusieurs milliers d'emplois sans aucune anticipation et sans aucune solution alternative permettant d'envisager un avenir où ces emplois pourraient être pérennisés.

Pour les années à venir, la déclaration récente faite par le Gouvernement indiquant que « l'effort » qui sera demandé aux collectivités locales ne sera pas de 10 milliards sur le quinquennat comme annoncé par la candidat Macron à l'élection présidentielle mais de... 13 milliards confirme et renforce l'étranglement programmé des communes et annonce un appauvrissement de la vie communale dans son ensemble et de la vie associative en particulier. Assurés que des résistances collectives ne manqueront pas de s'affirmer pour replacer l'Humain au cœur de la vie politique et forts du choix de l'équipe municipale visant à dynamiser la vie associative locale, nous présentons tous nos remerciements et toutes nos félicitations à l'ensemble des animateurs des associations beauvillésoises pour la qualité de leur investissement citoyen.

Maurice BONNARD,
Président du groupe des élus
Communistes et Républicains.

Opposition Municipale : Croire en Villiers-le-Bel

L'entreprise clandestine : une force dans les cités ?

En cette période de reprise ceux qui ont pu prendre quelques vacances ont encore les souvenirs frais de l'insouciance engendrée par ce repos organisé. A l'inverse, il y a ceux dont la chance n'a pas souri pour s'expatrier dans un lieu de repos et je comprends leur désarroi. Parallèlement à Villiers le Bel des gens gèrent des petites entreprises avec « leurs tripes » et tout ce que cela comporte, car ici à la différence d'ailleurs, structurer une activité économique n'a rien d'une démarche ordinaire. Mais voilà il y a deux types d'artisans et de commerçants : ceux qui sont comme [le cheval qui tire le char] (réflexion de Wilson CHURCHILL sur le chef d'entreprise) et ceux qui en toute impunité « exercent leur art » de manière la plus illégale qui soit voire dangereusement. Ces escrocs se foutent de toutes réglementations sociales, fiscales et humaines. Et surtout rien de toutes interdictions qui pourraient les toucher, si peut qu'il y en ait une seule qui soit appliquée.

Je précise mon propos, rue Victor Gouffé il existe un petit garage « le garage de l'église » tenu par un jeune Beau-

villésois. Il y a quelques années il lui a paru logique de reprendre l'affaire de papa. Depuis quelques mois et malgré des efforts incessants pour attirer le client il est confronté à tout ce qui est lié à l'automobile et prend régulièrement des amendes de la police municipale et nationale. Aujourd'hui à bout de force, éccœuré, et ne pouvant plus supporter la situation il cessera son activité prochainement. Remarquez c'est une aubaine pour les deux garages clandestins qui gonflent épisodiquement leur chiffre d'affaires dans la plus grande impunité. Pire encore ces deux « exploitants » ne sont pas à plus de 100 mètres à vol d'oiseau de.... notre Mairie.

Qu'on m'explique l'erreur ou bien ce sont les garages associatifs qui ont été annoncés il y quelques temps lors d'un Conseil Municipal. Si tel était le cas attention aux normes de sécurité et j'aurais été mauvaise langue.

**Pour le groupe
« Croire en Villiers le Bel »
Thierry OUKOLOFF**

Unis pour le renouveau

Tribune non reçue

Groupe subaquatique : 30 ans que ça dure !

Le Groupe subaquatique, spécialisé en plongée, fête ses 30 ans. Un club familial, d'une cinquantaine de membres, qui accumule les titres et les médailles.

Le 30 septembre, le Groupe subaquatique fêtera ses 30 ans. « *Le club a été à l'origine fondé par les pompiers de Villiers-le-Bel. Nous avons repris le flambeau, encouragés par le don en matériel des pompiers et constitué le groupe subaquatique en 1987* », se rappelle Micheline Kremer. Cet anniversaire symbolique, le Groupe subaquatique veut le fêter avec tous. Le 30 septembre, pendant toute l'après-midi, l'association proposera gratuitement, à la piscine Camille-Muffat, des bap-

têmes de plongée et des initiations*, ainsi que des démonstrations.

La révélation PSP

« *Pendant les dix premières années, on s'est spécialisé dans la plongée en piscine, en carrière, en fosse.* » Le club grandit, petit à petit, et semble trouver son rythme de croisière. « *Mais on commençait à s'ennuyer un peu* » avoue Micheline. Les dirigeants découvrent alors à Sarcelles une toute nouvelle activité : la Plongée sportive en piscine (PSP).



Chaque année, le club organise des sorties plongée : l'occasion de souder cette grande famille.

« *Cela nous a beaucoup plu. Ça a été une révélation ! On s'est lancé.* » La section est créée il y a trois ans. De deux adhérents au début, elle compte aujourd'hui 13 membres. Et est surtout pourvoyeuse de médailles : l'équipe compte deux champions de France dans ses rangs et plusieurs médailles régionales et départementales. Le succès est tel que la PSP a relancé les inscriptions... et les créations de section :

palmes-masques-tubas en 2016, section enfant le samedi matin.

Prochain objectif désormais pour le club, afin de grandir en toute sérénité : former des encadrants et des moniteurs. Et bien sûr, se faire connaître. Pour cela, rendez-vous le 30 septembre, à la piscine Camille-Muffat.

* Pour toutes ces activités, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte ou venir avec une autorisation parentale.

SANTÉ

Tous en rose contre le cancer du sein

Comme chaque année, l'Atelier santé ville du Centre communal d'actions sociales (CCAS) et la Ville se mobilisent pour Octobre rose. Lors de ce mois, dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein, de nombreuses animations sont organisées.



Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Et pourtant, dépisté à temps, dans neuf cas sur dix, ce cancer peut être soigné*. D'où l'importance primordiale du dépistage. Ce-

lui-ci est gratuit pour les femmes de 50 à 74 ans. Mais trop peu font encore cette mammographie : seulement 48,1 % des femmes du Val d'Oise l'ont effectué, en 2015, selon l'association Prévention et

santé en Val d'Oise (PSVO). D'où l'importance de ce mois d'Octobre rose. Plusieurs événements auront lieu. À commencer par la participation de dizaines de Beauvillésois à la course caritative Odyssée, le 1^{er} octobre.

Tous en rose le 20 octobre !

Le 5 octobre, le rose et le bleu se marieront, à l'occasion de la Marche bleue (lire ci-dessous). Une marche, organisée conjointement par l'Atelier santé et le Pôle retraités, à travers la Ville. Rendez-vous à 14 h, face à la mairie. La randonnée se clôturera avec une intervention de PSVO sur les dépistages des cancers. La prévention et l'information, il en sera également question le 17 octobre. Le CCAS, PSVO et le Conseil des sages investiront les allées

du marché pour promouvoir le dépistage du cancer du sein. Le 20 octobre, promotion toujours, la Ville de Villiers-le-Bel se mettra au rose. Pour cette journée "Tous en rose", les habitants, les élus et les professionnels de la Ville sont invités à se vêtir de rose. Et n'hésitez pas à envoyer vos photos par mail (ccas@ville-villiers-le-bel.fr). Parallèlement à tous ces événements, du 2 au 31 octobre, "l'Exposition rose" sera visible à travers toute la ville. Cette exposition de portraits, réalisée par les habitants, au sein de la maison de quartier Camille-Claudé, en partenariat avec la Ligue contre le cancer du Val d'Oise, sera à découvrir au foyer Raymond-Labry, puis dans les maisons de quartiers Salvador-Allende, Camille-Claudé et Boris-Vian.

*Chiffres : Ligue contre le cancer

Le don du sang lance un appel aux donateurs

La prochaine collecte de sang aura lieu le 21 septembre, à l'espace Marcel-Pagnol, de 15 h à 20 h. C'est l'occasion pour tous, donateurs habitués ou "petits nouveaux", de venir participer pour aider l'Établissement français du sang à reconstituer les réserves de poches de sang.

La vie en bleu

Du 2 au 8 octobre *, le CCAS participera à la Semaine bleue, événement national dédié aux retraités et personnes âgées en proposant de nombreuses animations.

- **Mercredi 27 septembre, de 10 h à 15 h 30** : dépistage et sensibilisation contre l'accident vasculaire cérébral (AVC), avec l'Association France AVC et l'Agence régionale de santé. Place du Marché.
- **Lundi 2 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30** : animation country, par l'atelier country du Centre des loisirs des anciens. Ouvert à tous, résidence Arpavie (2, avenue Henri-Sellier).
- **Lundi 2 octobre, de 15 h 30 à 16 h 30** : présentation des futurs ateliers du "Bien chez soi", du 10 octobre au 14 novembre. Foyer Raymond-Labry.

- **Mercredi 4 octobre, de 10 h 30 à 11 h 30** : présentation des services et des actions du CCAS. Foyer Raymond-Labry.
- **Judi 5 octobre, à 14 h** : Marche bleue, en collaboration avec le Conseil des Sages. Une randonnée pour découvrir la ville, ouverte à tous. Départ de la mairie. De 15 h 30 à 16 h 30, Prévention santé en Val d'Oise animera un quizz, sur le cancer du sein.
- **Samedi 7 octobre, de 15 h 30 à 18 h 30** : clôture de la Semaine bleue avec la pièce de théâtre "Volpone", de Ben Jonson, par l'atelier théâtre amateur Escale d'Écouen. À l'issue de la représentation, à 19 h, un verre de l'amitié sera organisé pour terminer cette Semaine bleue. Maison de quartier Boris-Vian. Si vous êtes intéressé pour participer à

ces animations, l'inscription est obligatoire. Elle doit être faite auprès du Pôle retraités du CCAS, rue de la République, avant le 25 septembre au plus tard. Plus de renseignements au 01 34 29 29 40.

* dates officielles de la semaine, mais à compter du 27/9 à VLB



Saison culturelle : vive la diversité

La saison culturelle sera lancée officiellement le samedi 7 octobre, à 19 h. Une année de spectacles, expositions, rencontres, danses, cirques... pour tous les goûts.

Tous les Beauvillésois sont invités le 7 octobre. À 19 h précises sera lancée la nouvelle saison culturelle de la Ville, soirée pour laquelle vous trouverez une invitation avec votre Villiers-le-Bel Infos. Une saison qui fait la part belle à la diversité. Pour le plaisir de tous.

« La saison culturelle va être axée notamment sur la musique actuelle. Nous avons voulu introduire plus de diversité, avec par exemple, du reggae, du rock et du punk », détaille Karima Rezig, directrice du service Culturel. Après Odelaf et ses chansons rieuses en ouverture de saison, les reggaemen Danakil (le 16 février) ou les rockeurs No one is innocent (le 12 mai) rythmeront la saison... Dans un registre plus vocal, Flavia Coelho, qui sort son troisième album, remontera sur la scène de l'espace Marcel-Pagnol le 26 octobre. Enfin c'est au "taulier" Hugues Aufray que reviendra l'honneur de (presque) clôturer cette saison, le 27 mai. Bref, une programmation qui devrait satisfaire tous les types de mélomanes.

Travail avec les associations

Mais aussi tous les publics, car une très large part sera consacrée aux enfants. « Nous avons voulu que la programmation soit en cohérence avec l'action culturelle, poursuit Karima Rezig. Pour ce faire, chaque spectacle s'accompagne d'un travail en amont, avec les écoles ou les associations. » Ce sera le cas, par exemple, du spectacle de danse Frusques, le 14 février, à 15 h : la compagnie Act2 – Catherine Dreyfus a été accueillie en résidence lors de la saison 2016-2017. Ce nouveau spectacle s'est construit avec les idées des écoliers beauvillésois dont les classes participaient alors au Forum de la danse. Idem pour la pièce de théâtre "Vertiges" (le 6 avril). Cette pièce fera l'objet d'un travail, tout au long de l'année, avec des collégiens et les associations. C'est également avec les associations que se fera le spectacle "Marcel le Père Noël", le 2 décembre, puisqu'une braderie solidaire de jouets aura lieu, en partenariat avec plusieurs associations, notamment EPDH et la Ressourcerie.



Hugues Aufray viendra chanter sur scène ses plus grandes chansons.

Les associations locales auront une place particulière dans cette nouvelle saison culturelle. Bien sûr, le Conservatoire se produira sur scène comme chaque année (le 5 mai à l'église et les 23 et 24 juin à l'espace Marcel-Pagnol). Acta organisera, les 28 et 29 mars, les premières. Juste avant, du 1^{er} au 8 février, l'exposition "Traces" réunira artistes et associations artistiques locales. Une scène ouverte permettra aux ateliers et aux performances de s'exprimer. Ce sera l'occasion pour l'Art Tôt de montrer son fonds de peintures, qui est rarement présenté au public. Et, ainsi, de faire découvrir une nouvelle facette de Villiers-le-Bel...

« La culture est une richesse »

Ouvrir la culture à tous et permettre à tous les Beauvillésois d'en profiter est le leitmotiv de cette nouvelle programmation, pour Christian Balossa, adjoint au maire délégué à la culture.



Villiers-le-Bel Infos : Autour de quelle idée est conçue la saison culturelle ?

Christian Balossa : Notre idée repose sur une certitude : la Culture est et doit rester une source d'épanouissement et d'enrichissement pour tous les Beauvillésois. Nous souhaitons également participer, pour ce faire, participer également au dynamisme départemental, à travers par exemple les projets proposés par Cirqu'évolution, le Festival théâtral du Val d'Oise, ou encore ceux inscrits dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique. Enfin, il y a les axes fondamentaux que nous réaffirmons à travers chaque programmation : permettre et donner envie aux

Beauvillésois de découvrir toutes formes de spectacles, accompagner les pratiques artistiques des jeunes et enfin, afin que la dynamique culturelle s'associe au développement urbain, nous délocalisons régulièrement les spectacles.

VLB Infos : Quelles sont les nouveautés de cette programmation ?

C. B. : Nous avons souhaité cette année mettre en place quatre nouveaux projets transversaux. Tout d'abord, le spectacle vivant comme catalyseur des enjeux sociétaux sera la suite du projet Archipel 21. Le deuxième projet s'intitule "Carnet de voyage" : mémoires vives d'habitants". La mémoire de l'immigration et des migrants est devenue un enjeu de reconnaissance, mais, au-delà de sa présence dans l'espace public, il s'agit de s'interroger sur la transmission et les liens entre générations. Ce projet va s'attacher à la question de l'héritage culturel. Le troisième projet est un CD. "Histoires et comptines" sera proposé aux crèches de la ville, en partenariat avec le Conservatoire de musique. Les comptines seront

mis en musique et enregistrées dans les studios de la maison Jacques Brel. Enfin, à la demande des associations et des talents de notre ville, une grande exposition d'artistes locaux aura lieu. Enfin, n'oublions pas en début d'année 2018, les premières Rencontres européennes organisées par la compagnie Acta. Cette biennale de la création pour la petite enfance est l'un des plus importants lieux d'échanges internationaux entre artistes et chercheurs.

VLB Infos : L'accès aux spectacles pour tous les Beauvillésois reste donc une priorité.

C. B. : En effet. La Ville s'investit pour donner et favoriser l'accès à la saison culturelle pour tous. Nous faisons en sorte que les tarifs restent abordables, mais nous avons aussi signé une convention avec l'association "Culture du cœur" pour la mise à la disposition d'une frange de la population des places de spectacles. Cette démarche constitue une forte volonté de Jean-Louis Marsac et de l'équipe municipale. Nous voulions respecter cet engagement, tout en diversifiant les plaisirs. Paris réussi, encore cette année !

ÉQUIPEMENT

Des studios comme les pros

La Maison Jacques-Brel abrite un studio d'enregistrement, et un studio de répétition, dotés de matériel professionnel. Utilisés par des artistes locaux, la Ville souhaite leur donner un rayonnement plus vaste. Ce mois-ci marquera donc le lancement d'un partenariat avec Combo 95. Ce réseau départemental, centré sur les musiques actuelles, accompagne depuis longtemps, à travers son dispositif Starter, de jeunes groupes valdoisiens. « À travers ce partenariat, nous souhaitons que les groupes, suivis dans le cadre de Starter, puissent enregistrer leurs titres dans nos studios. Ils pourraient aussi effectuer une première partie à certaines dates », souligne Christian Balossa. Parallèlement, les ateliers musiques de la MJB vont être réorientés. Leur travail, plus transversal, sera axé sur l'accompagnement et le lien avec les groupes. L'idée : permettre aux jeunes musiciens de s'impliquer plus "professionnellement" dans leur travail musical. Et ainsi, eux aussi, enregistrer leurs titres et, pourquoi pas, faire des premières parties de la saison culturelle...

